

Guide d'utilisation de la fiche RASED

◆ Dans quel cas rédiger une fiche RASED ?

- Les difficultés persistent malgré les aménagements mis en place dans la classe et à l'école,
- **ET** l'enseignant a échangé avec la famille au sujet des difficultés de l'enfant.

◆ Comment renseigner la fiche pour que la proposition du RASED réponde au plus près aux besoins de l'élève ?

- être précis pour chaque rubrique
- indiquer le type, la fréquence et la durée des prises en charge extérieures,
- indiquer les objectifs en cas de PPRE, les notions travaillées en APC, le type d'aménagements mis en place dans la classe...

◆ Quand et comment transmettre la fiche RASED ?

- Toute l'année, mais pour les demandes transmises après le 30 avril, un accompagnement ne pourra pas être garanti sur l'année scolaire en cours ;
- La transmission peut se faire
 - o soit par mail
 - o soit en main propre à un membre du RASED (ou dans le casier du RASED le cas échéant).

◆ Quand et comment répond le RASED ?

- tout au long de l'année, l'équipe du RASED se réunit de façon régulière et analyse les demandes afin d'y apporter une réponse,
- cette réponse figure en bas de la fiche RASED et est transmise aux enseignants concernés et à la directrice ou au directeur de l'école.
- cette réponse reste une proposition qui peut être discutée.